

Dolbeau-Mistassini, 18 mars 2022

Objet : Qualité de l'air et lecteurs de dioxyde de carbone dans les écoles

Chers parents,

Récemment, le ministère de l'Éducation (MEQ) a procédé à l'acquisition de 90 000 lecteurs de dioxyde de carbone (CO₂) avec comme objectif qu'ils soient installés dans toutes les classes du Québec, et ce, en vue d'assurer un suivi rigoureux de la qualité de l'air intérieur.

Dès la réception, le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets a procédé à l'installation de ces appareils dans toutes les classes. Ces appareils évaluent la concentration de CO₂ dans les salles de classe et mesurent la température et l'humidité relative. Les données ainsi recueillies permettent de cibler les endroits où des correctifs doivent être apportés, le cas échéant. La cueillette et l'analyse de ces données permettent également d'obtenir un portrait en temps réel des paramètres de confort.

Rappelons que le CO₂ est produit naturellement par la respiration humaine et que sa présence dans les locaux scolaires n'occasionne pas d'effets sur la santé. Le CO₂ représente toutefois un indicateur de la qualité de la ventilation et un indicateur de confort. Le Ministère vise une concentration quotidienne moyenne de CO₂ inférieure à 1 000 parties par million (ppm). Cette cible est utilisée pour orienter les travaux d'amélioration de la qualité de l'air dans les établissements scolaires au cours des prochaines années. À noter qu'une concentration moyenne quotidienne de CO₂ inférieure à 1 500 ppm est un indicateur d'une ventilation adéquate.

Pour s'assurer de rencontrer les valeurs moyennes quotidiennes mentionnées ci-dessus, deux approches sont retenues pour contrôler la concentration de CO₂ dans une salle de classe :

1. Le personnel des établissements scolaires intervient directement pour optimiser l'ouverture des fenêtres et des portes comme prévu dans le protocole de gestion de la qualité de l'air;
2. Le Service des ressources matérielles du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets recueille et analyse les moyennes quotidiennes enregistrées, et ce, dans le but de planifier et de prioriser les différents travaux d'amélioration à apporter.

Dans le cadre de la gestion de la qualité de l'air dans nos établissements scolaires, il importe de rappeler que le MEQ travaille de pair avec les instances de santé publique. Ainsi, cette démarche de collaboration avec des experts indépendants en ventilation et en qualité de l'air intérieur vise à maintenir des milieux scolaires bien ventilés à long terme, bien au-delà de la pandémie de la COVID-19.

Pour plus d'informations, consultez la page Web sur la qualité de l'air dans les écoles sur Québec.ca : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/qualite-air-ecoles>.

Une section portant la qualité de l'air dans les écoles et les centres est maintenant disponible sur le site Internet du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets. Les communications acheminées, les résultats des lectures de concentrations moyennes de dioxyde de carbone (CO₂) et des documents informatifs gouvernementaux y sont déposés. Pour la consulter, cliquez ici : <https://www.cspaysbleuets.qc.ca/notre-organisation/qualite-de-l-air>.

La santé et la sécurité de nos élèves et de nos membres du personnel étant notre priorité, soyez assurés que nous mettons en place toutes les mesures demandées par les instances de santé publique et du ministère.

Merci de votre collaboration.

Patrice Boivin
Directeur général

Carl Gauthier
Directeur du Service des ressources
matérielles